Belgique - Belgïe
PP - PB
802 CHARLEROI X
BC - 18012
CHARLEROI X

Parlons-en !

n°52 // Trimestriel ❄ Décembre 2012

En couverture

La présentatrice de l'émission Handiversité : **Yolaine Cotte-Verdy** !

Actualités

Autonomie

Égalité des chances

Portrait

Rencontre avec Jean-Luc Pening

Focus

Votre commune va-t-elle signer la charte ?

Dossier

Logement Encadré Novateur

Bureau de dépôt: CHARLEROI X - P202338 • Éditrice responsable : Alice Baudine - Administratrice générale • Rue de la Rivelaine, 21 - 6061 Charleroi

AWIPH
Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées

Sports & loisirs

+ Les sélections du Centre de Documentation

ÉDITO

Bonnes pratiques et dynamisme : en avant toute !

Avez-vous fêté le **3 décembre**, journée internationale de la Personne Handicapée ? L'AWIPH, pour l'occasion, a ouvert le débat via Facebook et via notre site internet sur les bonnes pratiques en matière d'inclusion relevées en 2012. Je vous invite d'ailleurs à nous rejoindre en suivant la page AWIPH si vous ne l'aviez pas encore fait : de nouvelles infos et photos y sont postées quotidiennement.

Une rétrospective qui a offert de belles raisons de nous réjouir. Et ce Parlons-en nous en propose encore : le premier bourgmestre à mobilité réduite a été élu à Eupen ; l'AWIPH et le CAWAB bougent pour l'accessibilité des bâtiments publics ; les associations et personnes dynamiques que l'on rencontrera au fil des pages débordent de projets… Le portrait de ce trimestre nous emmènera d'ailleurs au Burundi, sur les traces de *Jean-Luc Pening*, un homme avec qui le mot « solidarité » prend tout son sens.

Logements encadrés novateurs, trucs et astuces en matière d'habillement, « Baromètre de la diversité » sont également au programme de ce trimestre. Et toujours en dessins, les conseils du numéro gratuit en matière d'emploi et l'humour de « Schumi » présenté dans le numéro précédent.

En vous souhaitant une agréable lecture, je vous transmets aussi **les meilleurs vœux de l'AWIPH pour l'année 2013** !

Alice Baudine,
Administratrice générale

Éditrice responsable
Baudine Alice, Administratrice générale
Rue de la Rivelaine 21 - B-6061 Charleroi
Équipe de rédaction
Dedonder Tiphaine, Rocrelle Françoise, Duquesne Annabelle,
avec la participation de
Bérangère Borgniet
et du Centre pour l'égalité des chances
Graphisme et mise en page
Picalausa Eloïse
Illustrations et photos
Picalausa Eloïse, Warmont Philippe

11
Dossier ▸
Logement encadré novateur

SOMMAIRE

Trimestriel ❄ Décembre 2012

3 **Actualités** en bref
6 **Focus :** Votre commune va-t-elle signer la charte ?
8 **La BD de Schumi**
9 **Portrait :** Rencontre avec Jean-Luc Pening
10 **Égalité des chances :** Baromètre de la Diversité
11 **Dossier :** Logement encadré novateur
15 **Autonomie**
16 **La BD du numéro gratuit**
17 **Sports & loisirs**
22 **La sélection du Centre de Documentation**

6
Focus :
Votre commune va-t-elle signer la charte ?

9
Portrait : Rencontre avec Jean-Luc Pening

20
Jeux Paralympiques : 7 médailles pour la Belgique !

Photo de couverture

Yolaine Cotte-Verdy

Yolaine est la **présentatrice de l'émission Handiversité**.
Programmée mensuellement sur toutes les TV locales, cette émission met en avant les bonnes pratiques dans les domaines de l'emploi, de la culture, du tourisme et du sport dans toute la Wallonie et à Bruxelles. Yolaine, elle-même en situation de handicap, y communique avec talent son enthousiasme et son dynamisme.

▸ Retrouvez toutes les émissions sur www.awiph.be/actualites/handiversite ou sur facebook via la page AWIPH !

Actualités : En bref…

▸ L'association Apesac alerte les jeunes femmes épileptiques

L'Apesac diffuse une brochure pour alerter les jeunes femmes épileptiques en âge de procréer qui prennent des médicaments susceptibles de provoquer un polyhandicap chez l'enfant. Ce grave handicap méconnu a été baptisé **« syndrome anti-convulsivant »**. Ce syndrome se développe parce qu'une partie des médicaments absorbés pour traiter l'épilepsie passe dans le placenta et arrive au fœtus en développement. Dans certains cas, les conséquences sur le développement se traduisent en malformations physiques et/ou en désordres cognitifs tels que des difficultés de langage et un QI diminué. Le risque de troubles du développement comme les troubles du spectre autistique ou les troubles de l'attention et l'hyperactivité est aussi augmenté.

Le correspondant de l'Apesac pour la Belgique est *Monsieur Dominique Deneyer*, papa d'une petite fille de 10 ans atteinte de ce syndrome. Il se bat pour éviter que ce drame ne continue à se produire.

Pour en savoir plus

www.apesac.free.fr *ou* **Monsieur D. Deneyer,**
Herhet 29 à 5560 Houyet
☎ 082/679364

▸ Concert

Samedi 22 décembre à 20h au Foyer Culturel de Sprimont

Danny Roger, accompagnée de l'ensemble vocal et instrumental **Les Anonym's,** donne un concert au profit de l'*asbl Os'mose*, formation de chiens d'aide pour personnes à mobilité réduite.

Il y aura également un défilé de vêtements créés pour personnes en situation de handicap et adaptés par Julie Grosjean.

▸ **P.A.F. :** 10 €
▸ **Prévente :** 9 €
▸ **Réservation :** BE93 5230 8047 0467
▸ **Infos :** 04/263.00.16
0494/10.28.03

▸ Recherche appliquée sur le handicap

La Fondation Internationale FIRAH *finance des projets de recherche et diffuse les connaissances*

Basée à Paris, la Fondation internationale FIRAH sélectionne et finance des projets de « recherche appliquée » sur le handicap grâce à ses appels à projets annuels. Une recherche est considérée comme appliquée quand elle est axée sur les besoins des personnes handicapées et de leurs familles, pour créer des actions adaptées à leurs réalités ; quand elle est réalisée en collaboration étroite entre chercheurs, professionnels du secteur, personnes handicapées et familles et quand elle permet de commencer une nouvelle action ou pratique, productrice de changement et de nouveauté.

En cette fin d'année, la FIRAH a développé et mis en ligne un « centre de ressources » qui fait connaître les recherches déjà publiées, qu'elles soient soutenues financièrement ou non par la Fondation. Espace de partage interactif, il permet la diffusion des connaissances et des bonnes pratiques à un niveau international et favorise l'établissement de collaborations entre associations et chercheurs. L'AWIPH est partenaire du centre de ressources de la FIRAH pour la Wallonie.

Plus d'infos ? **www.firah.org**

Élections d'octobre 2012

Karl-Heinz Klinkenberg, premier bourgmestre en chaise roulante !

Il a fait le meilleur résultat sur la liste la plus forte de la majorité à Eupen, il est donc devenu bourgmestre d'Eupen. En chaise roulante depuis 21 ans, Karl-Heinz Klinkenberg, 51 ans, est un chef d'entreprise. Le handicap n'est pas sa première préoccupation, mais bien la gestion de sa ville. À la presse, il a déclaré : « *Il y a 20 ans, un handicapé ne sortait pas de chez lui. Il y a eu une évolution ces dernières années. Ce sera bien de sensibiliser un peu plus les gens. Toutefois, nous ne règlerons pas tout. La* « Marktplatz » *ne sera pas réaménagée pour moi, il y a d'autres problèmes, dont la dette, et nous n'aurons pas de grandes possibilités d'investissement* ».
Espérons quand même que sa présence à la tête de la ville en fera réfléchir plus d'un sur nos manquements actuels en matière d'accessibilité !

Le Mobiphil roulera bientôt

dans les rues de nos villages et parcs résidentiels !

Dans le cadre de son *Plan de Cohésion Sociale,* la ville de Philippeville vient tout juste d'acquérir un véhicule flambant neuf : **le mobiphil** !

Le mobiphil, c'est un **bureau mobile** multiservices totalement équipé, accessible aux personnes à mobilité réduite. Il permettra aux services (sociaux dans un premier temps) d'aller directement à la rencontre des habitants qui se trouvent dans l'incapacité totale de se déplacer dans les villages et les parcs résidentiels de l'entité.

Ce sera également un guichet unique qui renseignera toute personne demandeuse sur l'offre de services qui participe à l'accès aux droits fondamentaux : *l'insertion socioprofessionnelle, le logement, la santé, le traitement des assuétudes et le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.*

Le *service social du CPAS* et l'antenne sociale du *Plan Habitat Permanent*, entre autres, vous y recevront avec plaisir **à partir du 12 décembre prochain**.

Infos sur l'horaire et les lieux de stationnement du mobiphil :
www.philippeville.be
ou contactez **Nathalie Durant**,
assistante sociale au Plan de Cohésion Sociale
au 071/66.04.01 ou au 0473/500.182.

Emploi

L'AWIPH sensibilise !

Engager des personnes handicapées dans les services publics

La législation applicable en Wallonie n'impose pas aux employeurs du secteur privé de recruter du personnel en situation de handicap. **Par contre,** les pouvoirs publics sont tenus d'avoir du personnel reconnu comme handicapé, dans une mesure fixée par des arrêtés. D'excellentes initiatives existent comme par exemple le **« plan diversité »** initié par la province de Liège, qui a permis d'atteindre un taux d'emploi de travailleurs handicapés conforme aux normes.

Jusqu'à présent, il n'y a pas de sanction prévue pour les services publics qui ne respectent pas le quota imposé. D'où l'importance de sensibiliser leurs responsables sur les capacités des travailleurs avec un handicap et de leur rappeler que **l'AWIPH offre, si nécessaire, des aides pour la formation et l'engagement de personnel avec handicap,** de même que des aides pour **aménager le poste de travail** et permettre le maintien à l'emploi.

En automne dernier, la CGSP-Admi de Mons-Borinage, sensible à cette problématique, a organisé une table ronde sur la promotion de l'emploi des personnes en situation de handicap au sein des pouvoirs publics locaux. L'occasion pour *Alice Baudine*, Administratrice générale de l'AWIPH, de rappeler l'importance de mobiliser les efforts afin d'accroitre la participation et de garantir le maintien à l'emploi des personnes handicapées.

L'AWIPH plus près de chez vous

Permanences à Beauraing et Gedinne

Le bureau régional de l'AWIPH à **Dinant** organise des matinées de permanence à Beauraing et à Gedinne un vendredi par mois.

Les permanences permettent un déplacement plus court aux personnes à mobilité réduite. Elles sont l'occasion, aussi, d'expliquer ou de réexpliquer les aides de l'AWIPH, de compléter un dossier de demande, de poser toutes les questions souhaitées. Comme ces permanences ont lieu dans les maisons de l'emploi, elles permettent une collaboration étroite avec le Forem pour les questions de formation et d'emploi.

Les entretiens ont lieu sur rendez-vous entre 9h et 12h.

Pour prendre rendez-vous, contactez la maison de l'emploi de Beauraing au 082/74.38.80 ou celle de Gedinne au 061/23.07.10

Accessibilité

Votre commune va-t-elle signer la charte ?

Accessibilité : qui est concerné ?

L'accessibilité concerne tout le monde, car nous sommes tous, à un moment où à un autre des personnes à mobilité réduite (PMR). Une grossesse, une jambe dans le plâtre, le transport d'un bagage à roulettes, un problème de vue, une maladie ou un accident qui gênent notre motricité, notre vieillissement… sont autant de causes à l'origine d'une mobilité réduite ! L'accessibilité est donc bien loin de ne concerner que quelques personnes handicapées en chaise roulante. **30 % de la population belge seraient des personnes à mobilité réduite, de manière temporaire ou permanente !**

Un environnement adapté : une obligation négligée

Des bâtiments publics pour tous, une voirie sur laquelle se déplacer ne relèverait pas du défi, des logements déjà adaptés dès l'avant-projet de construction… Ca ne devrait pas être un rêve et pourtant nous sommes encore loin du compte ! « *Jusqu'à récemment, beaucoup de concepteurs et de gestionnaires de l'environnement bâti pensaient à l'accessibilité de leur projet après coup, lorsque la demande de permis d'urbanisme était déjà introduite ou, encore pire, au moment du chantier... Il existe pourtant des obligations légales en la matière !* » peut-on lire sur le site de l'**asbl Gamah**, une des quatre associations subventionnées par l'AWIPH pour ses conseils et son expertise en accessibilité.

En effet, l'obligation de respecter l'accessibilité fait partie du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie (CWATUPE) en Wallonie et du Règlement Régional d'Urbanisme (RRU) à Bruxelles. **Mais force est de constater que ces règlements ne sont pas souvent respectés…**

Une charte pour les communes

C'est pourquoi le **CAWaB, Collectif Accessibilité Wallonie Bruxelles,** qui regroupe les associations wallonnes et bruxelloises ayant pour mission de défendre une plus grande mobilité et une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, en partenariat avec **l'AWIPH, lance une campagne de sensibilisation à l'attention des communes.** Il leur est proposé d'attribuer des points ou pourcentages à des entrepreneurs lors de l'attribution de marchés publics pour une attention supplémentaire accordée à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et de manifester cet engagement en signant une charte.

L'AWIPH et le CAWaB organiseront des séances d'infos pour les handicontacts mais aussi un stand lors du salon des mandataires pour présenter cette charte. Des formations pour les architectes et entrepreneurs qui le souhaitent sont également en projet !

Des exemples d'attention à l'accessibilité ?

Dalles podotactiles, trottoirs adaptés, passages pour piétons avec îlot central, bancs publics accessibles, stations de bus pratiques, places de stationnement dans les normes, signalétique braille, pictogrammes… Sur les sites de Gamah *(www.gamah.be)*, l'ANLH *(www.anlh.be)*, Passe-murailles *(www.passe-murailles.be)* et Plain Pied *(www.plain-pied.com)*, on trouve de nombreuses recommandations et les bons contacts pour construire accessible ! ▪ *T.D.*

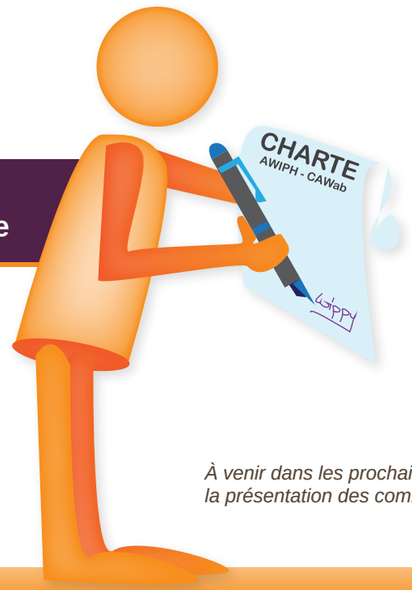

Plus d'infos
www.cawab.be

À venir dans les prochains numéros, mais aussi sur notre site internet : la présentation des communes qui s'engagent pour l'accessibilité !

«Avec très peu, on peut faire beaucoup»

À 32 ans, **Jean-Luc Pening**, ingénieur agronome belge, part lancer une entreprise de production de plantes ornementales au Burundi.

Trois ans plus tard, victime de la guerre civile, Jean-Luc perd la vue après avoir reçu une balle dans la tête. Refusant de se laisser abattre, il enchaîne les projets : création et développement des *asbl Menya Media Burundi* et *Menya Media International*, écriture du scénario du film *Na Wewe* nominé aux Oscars, reconversion en coach professionnel, conférencier…

17 ans après son accident, Jean-Luc est témoin CAP48 pour le **Ravel du Bout du Monde**. Pendant une semaine, il fait le tour du Burundi en tandem avec sa fille. L'occasion pour lui de faire connaître son projet « Donne à voir » et de récolter un maximum de fonds pour la cause qu'il défend.

©Frédérique Thiebaut

©Frédérique Thiebaut

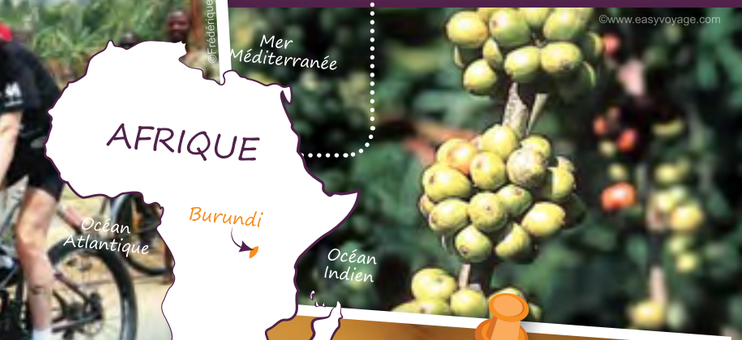
©www.easyvoyage.com

©Menya Media

«Au Burundi, un enfant aveugle ou malvoyant est considéré comme inutile»

Comment s'est passé le Ravel ?

400 kilomètres à vélo, c'était dur au niveau physique, bien que le but n'était pas de faire un exploit sportif. L'important était les échanges. C'était une très belle expérience de vivre le Burundi dans le cadre du Ravel, mais **je voulais que ça soit plus qu'une balade**. L'idée était donc d'en profiter pour lancer un appel afin de récolter des fonds pour aider les enfants aveugles. Il s'agit du projet *« Donne à voir »*.

Quel est ce projet et en quoi le Ravel vous a-t-il aidé ?

Je m'occupe depuis quelques années d'une école pour enfants mal et non-voyants au Burundi : l'école des enfants de Gihanga. Pour ces enfants, **la musique est un moyen d'épanouissement, mais aussi de reconnaissance sociale et d'intégration**. Ils ont des talents et des messages forts à transmettre.

Grâce à la commune de Berchem-Ste-Agathe, on a pu récolter des fonds pour l'achat d'instruments de musique pour ces enfants. Ensuite, avec l'équipe du Ravel, on a pu combiner le transport de ces instruments avec celui d'handbikes, et ainsi donner une visibilité à l'action. La distribution des instruments a été un moment très fort. Quelle joie !

Un autre moment fort a été le dernier jour du Ravel. Nous avons été accueillis au stade de Bujumbura par énormément de monde, dont les autorités. Les enfants ont pu monter sur scène lors d'un concert d'artistes burundais pour chanter devant tout le monde. C'était fabuleux car la plupart de ces enfants, qui ont été refusés et marginalisés, n'étaient jamais venus dans la capitale. **Se retrouver sur scène devant un tel public** était une belle reconnaissance de leur talent et de leur place dans la société.

©Stade chanson 4

Vous avez également réalisé un CD avec eux. Pourquoi la musique ?

Au Burundi, il y a un travail énorme à faire au niveau de l'intégration des personnes handicapées. Un enfant aveugle ou malvoyant est considéré comme inutile. Les professeurs doivent aller les chercher chez eux. Avec Menya Media, notre ONG spécialisée dans le développement par la communication et la culture, on a beaucoup travaillé là-dessus. **Un des moyens les plus efficaces et moins onéreux de sensibiliser toute une population, c'est de faire de la musique et de passer par les radios.** Tout le monde a une radio au Burundi, ça sert de lien social.

Quelles sont les prochaines étapes du projet ?

Le CD est en cours de diffusion. Nous voudrions maintenant réaliser un clip sur une chanson du CD qui porte un message fort : *« Nous sommé comé lézotré »* (Nous sommes comme les autres). « Donne à voir » est un projet en perpétuelle construction. On fait appel à des dons privés, donc c'est un peu en fonction des fonds. Avec 40 € par exemple, on peut payer un professeur de musique à ces enfants. Avec 20 € sur une année, on peut leur permettre d'avoir des uniformes, des cahiers… Avec très peu, on peut faire beaucoup. **Avec un peu d'argent, des aides importantes peuvent leur être apportées.** J'aimerais que ce projet se pérennise et trouve des partenariats pour développer ces actions, et ainsi participer au développement de ces enfants. Ils le méritent.

Avez-vous récolté beaucoup de fonds ?

Actuellement plus de 30 personnes ont participé au projet « Donne à voir » à titre privé. **On arrive à un total de 2.900 €.** Ce n'est pas mal du tout ! Avec cette somme, nous allons d'abord **permettre aux enfants de suivre des cours de musique** et puis nous allons voir ce qu'il y a de mieux pour eux. C'est un point de départ à des actions de soutien direct aux enfants et au développement d'un plus vaste projet : sensibiliser la population burundaise aux problématiques de la personne handicapée par la musique, la radio, des concerts... ▪ *A.D.*

«C'est le point de départ d'un plus vaste projet : sensibiliser la population burundaise à **l'inclusion de la personne handicapée**»

Pour en savoir plus sur le projet « Donne à voir » ou pour soutenir l'action de Jean-Luc Pening

- **www.donnavoir.wordpress.com**
- **jeanluc.pening@yahoo.fr**

Le Baromètre de la Diversité
dans le secteur de l'emploi

Le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme a édité **son premier baromètre de la diversité** dont il a présenté les résultats lors d'un colloque le 5 septembre 2012 à Bruxelles.

Le projet du baromètre de la diversité vise à élaborer un instrument de mesure structurel, et à long terme, qui dresse de manière scientifique un état des lieux de la gestion de la diversité en Belgique : plus largement de l'attitude à l'égard de personnes caractérisées entre autres par leur âge, leur origine, leur orientation sexuelle ou leur handicap.

Aussi indispensables soient-ils, les instruments juridiques ne suffisent pas à lutter contre les discriminations. Il faut pouvoir mesurer, évaluer les dispositifs existants ainsi qu' identifier et analyser les mécanismes sous-jacents aux discriminations dans les différents domaines de la vie en société. Il faut également disposer de données fiables fournies par des statistiques démographiques et des recherches scientifiques. Mesurer, savoir, prédire pour pouvoir intervenir ou infléchir.

Ainsi le Centre s'est lancé dans ce vaste projet à long terme du ***Baromètre de la diversité*** qui se répétera après plusieurs années afin de mesurer l'évolution des comportements et des données analysés. **Le premier baromètre a concerné le secteur de l'emploi pour 4 critères de discrimination :** l'âge, l'origine, le genre et le handicap. Le prochain baromètre concernera le secteur du logement (2014) et ensuite celui de l'enseignement (2016).

Dans le cadre du baromètre Emploi, plusieurs recherches ont été menées, notamment des tests par l'envoi de CV à des entreprises (mesure du résultat « être convoqué ou non » quand on déclare, par exemple, son handicap), de sondages auprès des services de ressources humaines des entreprises et de personnes potentiellement victimes de discrimination (analyse qualitative) et enfin une analyse des banques de données existantes.

Parmi les résultats on peut relever que les personnes handicapées sont effectivement discriminées lors d'une invitation à un entretien d'embauche (moins souvent convoquées qu'une personne sans handicap). Par ailleurs, 70 % des responsables des ressources humaines disent que l'état de santé du candidat a un impact sur la sélection finale. Ils ne voient pas d'objection au recrutement de personnes souffrant d'un handicap physique léger. Par contre, un handicap physique plus lourd de même que des troubles mentaux ou psychiques constituent de plus grands obstacles.

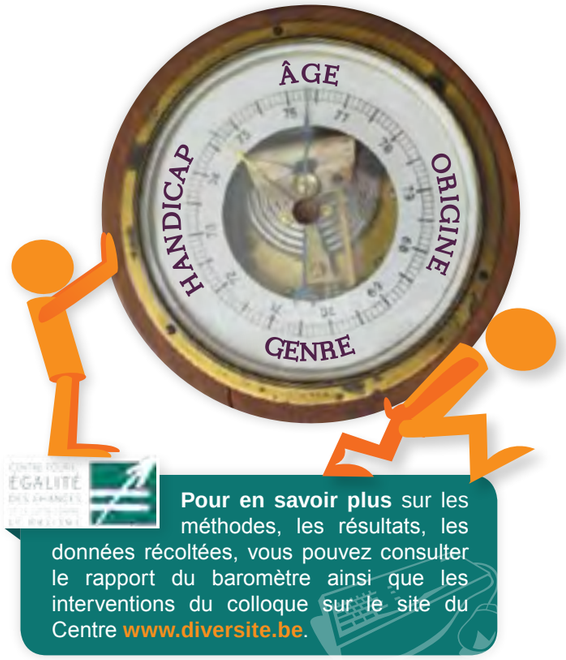

Pour en savoir plus sur les méthodes, les résultats, les données récoltées, vous pouvez consulter le rapport du baromètre ainsi que les interventions du colloque sur le site du Centre **www.diversite.be**.

©weheartit.com

En 2010, l'AWIPH a lancé un appel à projets s'inscrivant dans la volonté de **soutenir les personnes présentant des déficiences intellectuelles** dans leur souhait de **vivre en autonomie** dans le logement de leur choix. Il s'agit du projet « Logement encadré novateur ». Suite à cet appel, neuf projets ont été retenus. Ceux-ci sont répartis sur les différentes provinces en fonction de la densité de la population. Ils ont reçu une subvention de l'AWIPH pour une durée de trois ans. Bien que présentant chacun une méthodologie différente, tous visent **un objectif essentiel** : permettre à la personne d'acquérir les automatismes nécessaires pour pouvoir vivre une vie en autonomie. Elle peut, par exemple, vivre dans un logement mis à sa disposition afin de prendre conscience des apprentissages à réaliser ou des aides dont elle pourrait avoir besoin si elle prend la décision de vivre seule.

Axes visés par le projet « Logement encadré novateur »

1. Soutien à l'élaboration d'un projet de vie en autonomie

Chaque projet élabore avec la personne une évaluation de ses habiletés : compétences mais aussi motivation pour la vie en autonomie. Les ressources dont elle dispose (réseau social et familial) servent aussi de base à l'élaboration de son projet de vie.

2. Recherche d'une formule de logement adaptée

Un logement individuel ou communautaire est recherché et proposé à la personne. Situé au cœur de la ville, dans des lieux ouverts à tous, ce logement doit pouvoir accueillir de 1 à 7 personnes.

3. Soutien ou encadrement sur mesure

- Assurer le passage progressif à la vie autonome.
- Mettre en place un accompagnement social et humain pour gérer la vie quotidienne, les activités, le logement.
- Solliciter la participation et l'implication des ressources de la communauté *(réseau social, familial, services disponibles au niveau local)* susceptibles de contribuer à la réussite de la mise en autonomie.

4. Développement du travail en réseau

- Informer et sensibiliser les différents acteurs concernés, les partenaires, collaborer avec ceux-ci et les mettre en lien.
- Sensibiliser et mobiliser la famille, le voisinage, les intervenants externes (comme les employeurs, formateurs…), les services d'aide, de prise en charge…
- Coordonner les différents intervenants entre eux.

Les projets

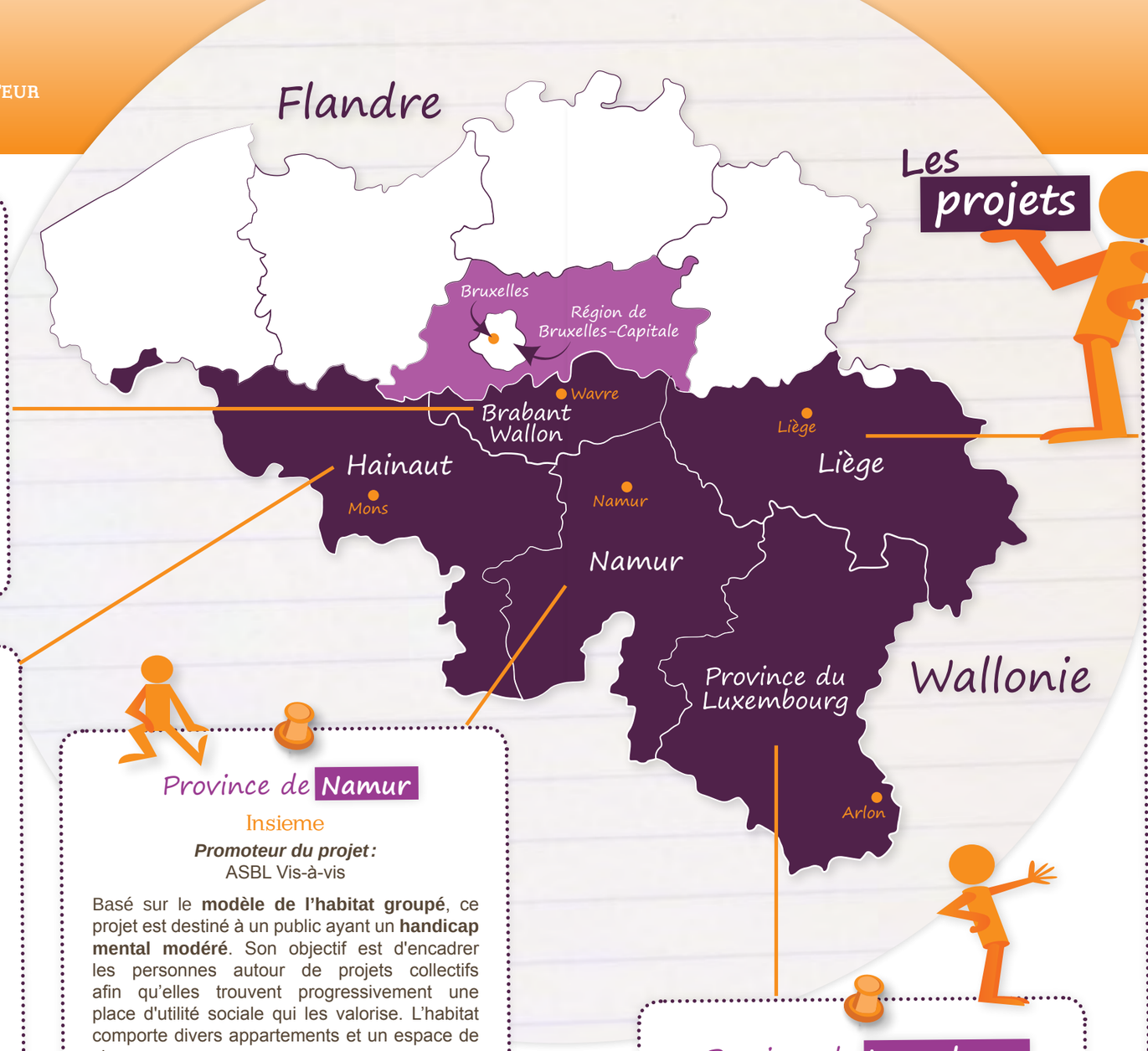

Province du Brabant Wallon

La maison de l'Herbatte

Promoteur du projet :
ASBL **Coup de Pouce à l'Avenir**

Ce projet est adressé à un **public** essentiellement **jeune**. Le service dispose de six chambres et les apprentissages sont réalisés par deux éducateurs en après-midi et en soirée. Avec sa famille, le jeune adulte participe à la construction de son projet individuel dont il doit assumer l'évolution avec l'aide de l'équipe éducative. Le programme d'apprentissage individuel est évalué et réadapté semestriellement jusqu'à la mise en place d'un projet de sortie.

Province du Hainaut

À la carte

Promoteur du projet :
SAPHA

"À la carte" s'adresse à des personnes qui **vivent en famille**. Elles ont la possibilité de réaliser un séjour de courte durée *(de un jour à plusieurs semaines, avec la possibilité d'effectuer plusieurs séjours)* dans un studio complètement aménagé. Le service d'accompagnement peut servir à la personne pour lui permettre d'intégrer l'habitat de son choix : apprentissages, travail avec le réseau, accompagnement dans la recherche d'un logement et les démarches administratives…

L'envolée familiale

Promoteur du projet :
Edelweiss

Disposant de plusieurs logements, ce projet propose des activités chaque semaine : soit individuelles *(code de la route, entretien des lieux, courses…)* ou collectives (*sorties, sports…)*. Il travaille avec la personne avant son entrée dans un logement mais aussi en collaboration avec les familles et organise un atelier « vie affective, sexuelle et sociale ». Un voyage à l'étranger est aussi organisé afin de voir les personnes sous un angle différent, loin de leurs parents, et d'effectuer des apprentissages visant l'autonomie en vacances.

Province de Namur

Insieme

Promoteur du projet :
ASBL Vis-à-vis

Basé sur le **modèle de l'habitat groupé**, ce projet est destiné à un public ayant un **handicap mental modéré**. Son objectif est d'encadrer les personnes autour de projets collectifs afin qu'elles trouvent progressivement une place d'utilité sociale qui les valorise. L'habitat comporte divers appartements et un espace de vie commun.

Le Sablier

Promoteur du projet :
ASBL Les Services d'Accueil du Soleil Levant

Nous sommes allés à la rencontre des personnes du Sablier, pour lire l'histoire de cette belle expérience, rendez-vous à la page suivante.

Province du Luxembourg

Sésame avec Toit

Promoteur du projet :
Service d'accompagnement SÉSAME
ASBL Intégration et Travail

Ce projet consacre beaucoup de temps en rencontres individuelles pour les apprentissages de la vie quotidienne, puis passe le relais aux les services généralistes. L'objectif principal est d'aider la personne à se développer son réseau. Le service a notamment développé un atelier collectif de cuisine : réalisation d'un menu, apprentissage des courses (respect du budget, comparaison des prix…) et création d'un repas.

Province de Liège

Inclus…Toit

Promoteur du projet :
Les Services de l'APEM-T21

"Inclus…Toit" dispose de trois logements dont un destiné au « voisin solidaire actif » et vise des personnes porteuses d'une **déficience intellectuelle modérée**. Chaque étape du projet est construite en collaboration avec les personnes et leur famille. L'implication des familles permet, d'une part, la préparation technique et psychologique de chaque candidat via un programme d'apprentissage personnalisé et, d'autre part, l'entrée possible dans un logement répondant précisément aux attentes des candidats et autorisant une certaine souplesse.

Logement accompagné « Au 3ème »

Promoteur du projet :
ASBL T.A.H.

Besoin de sécurité plus important pour franchir le pas vers la vie autonome ? Ce service dispose de cinq studios individuels, un espace collectif et un studio d'essai. **Il propose un travail d'accompagnement individualisé** en s'appuyant sur le travail en réseau et la collaboration avec des services généralistes et spécialisés. De plus, il organise des activités collectives de mise en lien entre les occupants.

S.I.V.S. : Service d'Inclusion et de Valorisation Sociale des personnes porteuses d'un handicap

Promoteur du projet :
commune de Saint-Nicolas

Ce projet s'adresse à des personnes porteuses d'une **déficience intellectuelle légère**. Le service dispose d'un logement collectif pour trois personnes comprenant une cuisine, une salle de bain et un salon commun. Une éducatrice accompagne les personnes dans les tâches quotidiennes (cuisine, courses, banque, lavoir…) et incite les personnes à s'intégrer dans les activités de la commune de Saint-Nicolas.

Retrouvez les coordonnées du projets sur www.awiph.be ou au 0800/16.061

Le Sablier

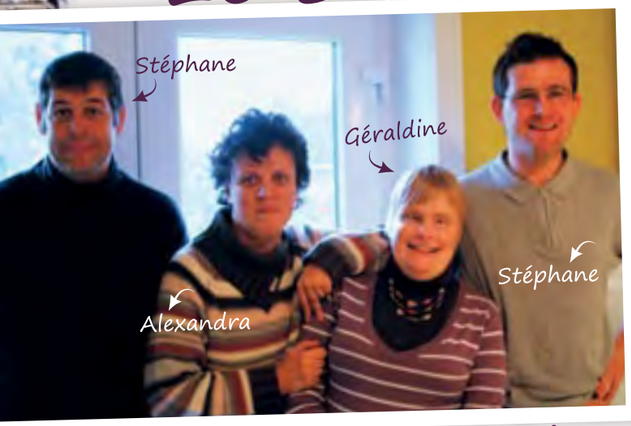

Les Services d'Accueil du Soleil Levant regroupent le SAI «Itinéraires», le SRA «Les Oliviers» et le SAJA «L'Empreinte». En septembre 2011, ils ont ouvert «Le Sablier», un logement de type unifamilial pouvant accueillir de quatre à cinq personnes, basé à Montignies-sur-Sambre.

Les promoteurs du Sablier ont fait le choix de sélectionner des personnes qui sont déjà connues d'un service (par exemple un SAJA) et qui ont une activité en journée. Le Sablier accueille des personnes qui ont un *handicap mental modéré*. L'équipe éducative est composée de deux éducateurs et d'une assistante sociale, en mi-temps tous les trois.

«*C'est une toute petite équipe qui fait l'accompagnement de ces personnes et ce n'est pas plus mal étant donné que l'objectif est qu'elles apprennent à se débrouiller et à prendre leurs responsabilités*», explique Michel Durieu, Directeur général de l'asbl. C'est également pour cette raison que le Sablier fonctionne dans une logique de location. ***«On essaie vraiment de jouer le jeu en tant que propriétaire»***, précise Christophe Bruyndonckx, responsable du projet. «*On envoie un courrier lorsque les charges sont à payer; s'ils cassent quelque chose, ils doivent rembourser… L'objectif est de faire en sorte qu'ils puissent faire une expérience d'autonomie en logement, avec tout ce que cela implique comme contraintes et comme gestion… C'est un contrat d'accompagnement, mais dans une logique normale de location*».

Stéphane, 37 ans *(à droite sur la photo ci-dessus)* fait partie de ces locataires depuis un peu plus d'un an: «*Mon grand projet, c'était de pouvoir prendre le bus tout seul. Maintenant, je vais jusqu'aux Beaux-Arts en toute autonomie. J'ai eu beaucoup d'aide des éducateurs*».

«*Nous travaillons avec des personnes avec un handicap mental et donc, il y a des limites énormes*», explique Christophe Bruyndonckx. La relation avec les parents peut parfois aussi être **un obstacle à l'apprentissage de l'autonomie** de la personne dans ce type de projet. Certaines familles insistent pour que leur enfant rentre chez lui le week-end et ne reste pas dans le logement communautaire. D'autres préfèrent garder le contrôle sur l'argent, de peur qu'il soit mal géré par leur enfant. «*On se rend compte de la difficulté et de la souffrance que ces parents peuvent ressentir à l'idée de tenter le coup pour un projet comme celui-ci. Ils ont peur pour leur enfant, et c'est tout à fait normal*», explique Christophe Bruyndonckx. «*C'est pourquoi il serait vraiment idéal que l'on puisse consacrer un budget et du temps pour que les parents puissent également être vus par l'assistante sociale avec leur enfant. Ce sont des aspects que nous n'avons malheureusement pas les moyens d'approfondir pour l'instant, mais qui mériteraient vraiment d'être travaillés*». ▪ *A.D.*

«Mon grand projet, c'était de pouvoir prendre le bus tout seul» Stéphane

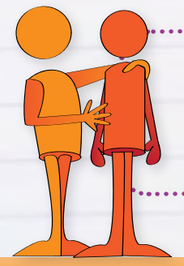

▸ Plus d'infos?

Contactez **Amandine Van Gehuchten** à l'AWIPH au 071/205.792 ou via son adresse email: a.vangehuchten@awiph.be.

S'habiller en un clin d'œil!

Un petit tour d'horizon des trucs à faire soi-même et des aides du commerce pour se faciliter la vie…

▸ Identifier ses vêtements sans les voir

Les personnes aveugles ou malvoyantes apprécieront des repères tactiles placés sur les étiquettes de leurs vêtements, pour identifier leur coloris par exemple. Il existe aussi des détecteurs de couleurs qui, placés à côté d'un vêtement, indiquent sa couleur!

▸ Enfiler, boutonner…

Pensez aux sous-vêtements dont le système d'ouverture et de fermeture se situe à l'avant. On trouve aussi dans le commerce spécialisé des petits outils très pratiques, comme l'enfile-soutien-gorge, l'enfile-bas, chaussettes et collants, l'enfile-bouton. Quand seulement un ou deux vêtements posent problème, il suffit de remplacer les boutons par un velcro ou des boutons magnétiques.

▸ Lacer, fermer…

Pour fermer plus facilement ses chaussures, il vaut mieux choisir des modèles avec velcro ou remplacer les lacets par un système élastique.

Pour manipuler plus facilement les tirettes des vêtements ou sacs, on peut accrocher au fermoir un anneau de porte-clefs, un bout de corde ou de ruban ou encore une attache conçue pour cet usage…

▸ Être tendance tout en confort

Profitez de la mode actuelle, originale et créative! Le poncho et le pull-over ouvert dans le dos, faciles à enfiler et confortables pour les personnes en chaise, sont deux tendances qui nous accompagneront tout l'hiver! ▪ *B.B.*

Une intervention?

L'AWIPH peut, **sous certaines conditions,** intervenir financièrement dans l'acquisition de petites aides techniques telles que l'enfile-bouton, l'enfile-bas, etc.

La prise en charge ne peut viser que les frais qui représentent des dépenses supplémentaires à celles qu'une personne valide encourt dans des circonstances identiques. Cela signifie que *l'AWIPH n'intervient pas pour l'achat de vêtements*, cette dépense incombant à tout un chacun!

Pour toute question sur le matériel, les services conseils et les possibilités d'intervention financière, consultez le service CICAT de l'AWIPH au **071/205.506** ou par mail via **cicat@awiph.be**

▸ Où trouver le nécessaire?

Certaines aides ne demandent qu'une minute de bricolage! On trouvera le matériel plus spécifique dans le commerce ordinaire ou dans des magasins spécialisés.

La banque de données *Acces AT*, un service de l'ANLH, offre un panel d'informations sur les aides techniques: **www.accesat.be**

L'*asbl Solival Wallonie-Bruxelles* publie régulièrement des «systèmes D» sur son site Internet. Les aides pour s'habiller se trouvent sur **www.solivalwb.be/publications**

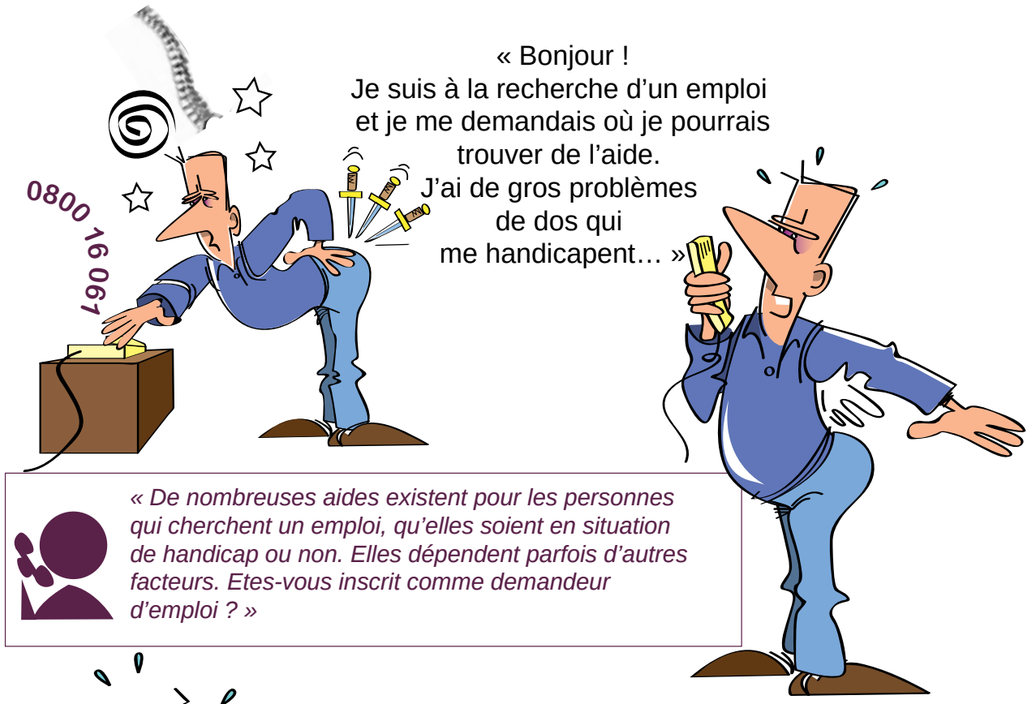

« De nombreuses aides existent pour les personnes qui cherchent un emploi, qu'elles soient en situation de handicap ou non. Elles dépendent parfois d'autres facteurs. Etes-vous inscrit comme demandeur d'emploi ? »

« Oui, oui car je n'ai pas d'emploi pour le moment ! »

« Alors vous pouvez peut-être profiter du plan Activa de l'ONEM. Cette mesure favorise la réinsertion des demandeurs d'emploi dans le circuit normal du travail par l'octroi d'une réduction de cotisations patronales de Sécurité Sociale et d'une allocation de travail que l'employeur peut déduire de la rémunération nette à payer. »

« Super ! Où puis-je me renseigner ? »

« Le site www.autravail.be reprend toutes les aides à l'emploi et dispose d'un moteur de recherche que vous pouvez personnaliser en fonction de votre situation ! N'hésitez pas non plus à vous adresser directement au FOREM ou à l'ONEM et à solliciter un rendez-vous, ce sont des services publics qui sont là pour tout le monde !L'AWIPH pourra intervenir ensuite si le handicap a des conséquences sur le travail demandé (prime de compensation, ...)»

« Merci beaucoup ! »

0800 16 061
appel gratuit

Ça bouge à Mons!

Arts de la scène

Théâtre le Manège, des spectacles accessibles aux personnes malentendantes

Le théâtre Le Manège propose pour la saison 2012-2013 **cinq spectacles accessibles aux personnes sourdes et malentendantes,** avec un accueil en langue des signes.

De février à avril 2013 : un spectacle en espagnol sur le Chili d'aujourd'hui : « Villa + Discurso » surtitré en français ; un spectacle en anglais, « The blue boy », sur le drame de la pédophilie en Irlande, également surtitré en français ; 2 spectacles sans paroles : « Okidoc », clownesque et acrobatique, et « Vorst/Forest », l'histoire de 2 amis voltigeurs en liberté conditionnelle.

Une rencontre en langue des signes avec l'équipe artistique aura lieu à l'issue ce dernier spectacle, en collaboration avec l'asbl Passe-Muraille.

Pour infos et réservations,
consultez la brochure disponible sur **www.lemanege.com**

Cinéma

Plaza Art : Ciné-ma différence

Les parents ou accompagnants hésitent souvent à aller au cinéma avec des personnes autistes, polyhandicapées ou avec un handicap qui s'accompagne de troubles du comportement. C'est la volonté de remédier à cette situation qui a incité l'équipe du *Plaza Art* (à côté de la Grand-Place de Mons) à proposer un ciné-club ouvert à tous : le « Ciné-ma différence ».

Les séances ont lieu chaque troisième dimanche du mois à 11h.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur **www.plaza-art.be** *rubrique Ciné-clubs* ou téléphonez au **065/39.59.39.**

L'AWIPH sera, à nouveau, partenaire du festival du **Film d'Amour** à Mons, du 15 au 22 février 2013.

Des places seront à distribuer ! Surveillez la page d'accueil de notre site **www.awiph.be** !

Plongée sous-marine

Club Nemo : initiation à la plongée adaptée

La ***piscine du Grand large*** à Mons est parfaitement adaptée aux personnes à mobilité réduite. *Michel Bock*, responsable de la plongée adaptée, y accueille les personnes ayant un handicap moteur ou sensoriel. Deux personnes handicapées sont déjà inscrites, l'une est paraplégique et l'autre non-voyante. Deux moniteurs de plongée adaptée et trois encadrants sont présents. En mars prochain, une monitrice supplémentaire et plusieurs encadrants vont se former et rejoindre le groupe !

Pour plus d'infos,
plongee.adaptee.mons@gmail.com

Activité gratuite !

Survoler les Barrages de l'Eau D'Heure

Grâce à des sponsors, ***l'aérodrome de Cerfontaine*** offre depuis 4 ans des vols en Cessna à des personnes handicapées.

L'expérience a montré que le groupe idéal est composé de 14 à 16 personnes handicapées, accompagnées par minimum 3 éducateurs ou accompagnants.

Pendant un quart d'heure environ, l'avion survole les Barrages de l'Eau d'Heure avec un accompagnateur à l'avant et 2 personnes handicapées à l'arrière, ce qui fait donc 7 ou 8 rotations par groupe accueilli. L'association demandeuse doit se charger de collecter les autorisations parentales ou des personnes responsables. En matière d'assurance, liberté est laissée à l'association demandeuse de prendre une assurance complémentaire d'un jour en sachant que l'avion a une couverture d'assurance très étendue. ▪ *F.R.*

Intéressés ?

Contactez ***Bernard Sorel,*** de l'aérodrome : ***bernard.sorel@hotmail.com***

Activité nature

Les sentiers de randonnée en joëlette

Les joëlettes permettent aux personnes à mobilité réduite de **découvrir diverses promenades** avec l'aide d'accompagnateurs. Pratiques et légères, elles se rangent facilement dans un coffre de voiture.

La ***Ville de Namur*** a organisé 5 itinéraires détaillés de randonnées spécifiques pour joëlette, avec toutes les indications nécessaires pour le bon déroulement des promenades.

Les sentiers de randonnée sont de **longueurs variées** (entre 3 et 12 km) aux alentours de Namur.

La location de joëlette peut se faire auprès de l'asbl *Handi-Rando*, à Champion (10 € la journée). ▪ *F.R.*

Plus d'infos ?

- *à la Ville de Namur :* Aurélie Dufour, **aurelie.dufour@ville.namur.be**, **081/24.63.26**
- **www.ville.namur.be**
- auprès de l'*asbl Handi-Rando* : **081/21.11.45**

Ils ont roulé avec les étudiants !

24h vélo de Louvain-la-Neuve

Une idée complètement folle au départ, selon Daniel Peltzer, président de l'Assocation Belge des paralysés. *« Nous nous sommes mis en rapport avec un kot à projet de Louvain-La-Neuve et nous avons aménagé un cuistax de 4 personnes, avec un siège adapté et sécurisé à l'arrière »* a- t-il expliqué à la presse. *« Au moins 15 personnes en chaise roulante ont pu faire un tour de circuit dans le défilé-parade avec les étudiants. De nombreux aidants étaient présents, soit au moins 50 personnes mobilisées »*. Pour l'ABP, cette participation était aussi l'occasion de sensibiliser les étudiants à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la vie quotidienne. *« Pour les "chaisards", cette après-midi a été l'occasion d'avoir un petit goût de la vie avec des gens sans handicap »* explique Chantal Pierlot, administratrice déléguée de l'ABP *« car sinon, ils sont terriblement isolées par le handicap, l'âge, l'institution »*. L'**Association Belge des Paralysés**, qui organise chaque année des camps de vacances pour personnes adultes handicapées motrices, fêtera en 2013 son 75ème anniversaire. ▪ *F.R.*

S'informer

Accueillir un enfant avec un handicap dans un groupe

Chez les Scouts, des journées de formation sont mises en place pour que chaque animateur s'outille au sujet de l'intégration.

De ces échanges entre animateurs chevronnés ou curieux, sont nées des synthèses écrites, sous forme de fiches d'information. Placées sur internet, ces fiches peuvent désormais servir aux étudiants, aux enseignants, aux professionnels ou bénévoles qui accueillent un enfant avec un handicap. Une dizaine de fiches portent sur les différents handicaps, avec des informations théoriques et un lien concret avec l'animation de groupes. D'autres fiches sont plus générales sur l'intégration ou, au contraire, plus pratiques : comment communiquer, manipuler un fauteuil roulant,…

Une excellente introduction facile à lire pour faciliter l'inclusion d'enfants avec handicap dans un groupe ! ▪ *F.R.*

Plus d'infos ?

www.lesscouts.be

Jeux Paralympiques

7 médailles pour la Belgique!

Avec 4.200 athlètes venus de plus de 160 pays, les **Jeux Paralympiques de Londres** ont été les plus importants et les plus médiatisés jamais organisés. Ils ont été marqués par une affluence record avec 2,7 millions de billets écoulés.

Michèle George, 2 médailles d'or en équitation

©www.sporza.be

La Belgique a gagné 7 médailles, dont trois en or: deux pour *Michèle George* en équitation (dressage individuel et freestyle) et une pour *Marieke Vervoort* en athlétisme (100 mètres en chaise roulante). Celle-ci double son exploit en remportant également la médaille d'argent pour son 200 mètres en chaise roulante. Enfin, nos sportifs ont remporté trois médailles de bronze: une au marathon pour *Frédéric Van den Heede*, une autre dans la discipline handbike pour *Wim Decleir* ainsi qu'une dernière dans la catégorie boccia grâce à la paire *Kirsten De Laender* et *Pieter Cilissen*.

Avec les trois médailles remportées par des athlètes belges aux Jeux Olympiques, c'est donc un total de dix médailles que la Belgique peut inscrire à son palmarès des olympiades 2012.

Félicitations à tous ces sportifs, unis par l'idéal du dépassement de soi!

Métro Londonien accessible

L'autorité organisatrice des transports a décidé de **conserver les rampes d'accès temporaires** destinées à permettre aux usagers en fauteuil roulant d'accéder aux rames durant les Jeux Olympiques et Paralympiques. Une étude sera menée pour pérenniser ces équipements dans les stations où ils s'avèrent indispensables.

À vos agendas!

Les prochains *« Special Olympics Belgium »* auront lieu à Gand, du **8 au 11 mai 2013**. Les compétitions sont réservées aux athlètes avec un handicap mental qui pratiquent régulièrement un sport, à leur niveau.

Au programme: 19 disciplines sportives, une cérémonie d'ouverture et de clôture, un village olympique…

▸ *Plus d'infos:* **www.special-olympics.be**

Karting, chasse, voyage…

Handicap physique ou non, on peut vivre sa passion!

Quand on présente un handicap physique, les loisirs sont souvent bien compliqués à organiser. Pourtant, à l'impossible nul n'est tenu! Norman, Edgard ou encore Alexandre nous montrent, par leurs différentes histoires, **que la volonté peut être un moteur bien puissant**…

Norman et les circuits…

Norman Sprimont est étudiant ingénieur industriel. Devenu paraplégique suite à un accident de la circulation à l'âge de 18 ans, il était dans l'impossibilité de poursuivre sa passion, la moto sur circuit. Il a alors l'idée de se tourner vers le karting, sport a priori peu adapté à sa situation… À force de volonté et de persévérance, Norman et son père mettent au point un karting au châssis adapté, résolvant les problèmes de freins, de maintien au niveau des membres inférieurs et du tronc et autres défis de technologie! Présenté à la commission technique de l'*Association du Sport Automobile Francophone*, le kart a été autorisé à rouler en championnat officiel. Depuis 2009, le jeune homme, qui a donc obtenu sa licence, participe à des courses à égalité avec les "valides". *Seul bémol de l'histoire:* le coût des transformations du karting…

Pour soutenir ou faire connaître leur projet,
contactez Stéphane SPRIMONT au **0475/803717**!

Edgard et la chasse

Edgard Deflandre a lui aussi cherché à adapter son handicap pour vivre au mieux sa passion. C'est ainsi qu'il a mis au point avec son frère une voiturette équipée de pneus à galets qui lui permettent de passer sur des chemins forestiers détrempés, ou encore une chaise roulante à chenilles pour se promener dans la nature près de chez lui. Edgard aime la nature, et surtout la chasse! Il fut le premier candidat chasseur à passer son examen pratique en chaise roulante, ouvrant la voie à plusieurs autres candidats en chaise ou en joëlette!

Pour plus d'infos: **www.edgarddeflandre.be**

Alexandre et les voyages

Alexandre Bodart Pinto est un jeune bruxellois paraplégique passionné de voyage. Il a décidé de créer la fondation « Wheeling around the world » pour les personnes à mobilité réduite qui souhaitent se déplacer à l'étranger. Actuellement déjà actif via sa page facebook, Alexandre a en projet un site internet participatif qui proposera des informations détaillées sur l'accessibilité des lieux touristiques à travers le monde. Chacun pourra y donner des conseils concrets à d'autres voyageurs en situation de handicap.

Envie d'en savoir plus?
Rendez-vous sur la page facebook « Wheeling around the world » ou contactez Alexandre à **wheelingaroundtheworld@gmail.com**!

La sélection du **Centre de Documentation**

L'indicible passe par le sensible

Ce livre est une réserve inépuisable. C'est à la fois une mise en perspective du regard social sur le handicap mental, des réflexions sur l'accompagnement et sur les réalités de terrain ; un recueil de témoignages de parents ; des zooms sur des questions dérangeantes (sexualité, mort, résistances et prises de risque, maltraitance), un dossier avec des pistes d'animation en équipe pour construire un lien empreint d'humanité. L'auteur, B. Henkinet, est un proche parent de jeunes adultes handicapés mentaux et a travaillé avec des personnes handicapées en Wallonie.

HENKINET Benoît. - Édité par l'auteur, 2012, 306 p. *– Réf. 702/16696*

Évaluer avec les usagers

Donner à l'usager une place d'expert pour ajuster une offre adaptée à ses attentes et à ses besoins, tel est l'objectif de la méthode expliquée dans ce livre. Les fondements éthiques, les principes méthodologiques et le bénéfice de cette méthode y sont détaillés.

DONNET-DESCARTES Elisabeth; DUJARDIN Danielle. - Presses de l'EHESP, 2012. - 142 p. *– Réf. 765/16548*

Pour des usagers de la psychiatrie acteurs de leur propre vie

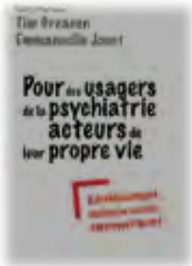

L'usager de la psychiatrie doit être le moteur de sa propre vie, au sein d'une collectivité dans laquelle il est citoyen à part entière et dont les services de santé mentale sont configurés de manière à soutenir son autonomie, plutôt que de perpétuer son rôle traditionnel de "patient".

Ouvrage collectif - Erès, 2012. - 341 p. *– Réf. 760/16508*

Des innovations sociales par et pour les personnes en situation de handicap

Qu'elles proviennent du Bangladesh, du Canada, des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la Hongrie, de la Suède ou bien de la France, les innovations sociales présentées ici dessinent le paysage d'un autre « vivre-ensemble » et mettent en lumière la possibilité d'une autre politique publique.

GARDIEN Eve. - Erès, 2012. - 262 p. *– Réf. 745/16684*

Un enfant handicapé: égaliser ses chances

L'enfant a d'autant plus de chances d'optimaliser son développement que les actions d'aide sont précoces. La société a le devoir d'organiser un cadre de vie et de fonctionnement qui permette l'expression de ses capacités, quelles qu'elles soient.

DALLA PIAZZA Serge. - L'Harmattan, 2012. - 187 p. *– Réf. 160/16511*

L'accompagnement psychologique des enfants malades

Stress, peur de la maladie, adhésion au traitement, douleur, angoisse de la mort, comment y répondre en tant que parent ou accompagnant ?
Les maladies chroniques comme l'asthme, les maladies aiguës dont le cancer, le stress post-traumatique font l'objet de chapitres détaillés.

VAN BROECK Nady; VAN RILLAER Jacques. - Éditions Odile Jacob, 2012. - 236 p. *– Réf. 165/16509*

L'accompagnement d'un enfant différent au quotidien

L'auteur raconte sa rencontre avec un petit garçon qui souffre de troubles du comportement, à ses tout débuts comme intervenante psycho-sociale. Son objectif est de démontrer que même avec peu ou pas d'expérience, le plus important consiste toujours à « y croire » et à s'engager activement.

COUTURE Manon. - Béliveau, 2011. - 150 p. *– Réf. 145/16661*

Louis, pas à pas

Gersende et Francis Perrin ont un petit garçon autiste. Ils nous racontent leur parcours mois par mois et enfin, la lueur au bout du tunnel avec la découverte de la méthode ABA qui rend Louis autonome.

PERRIN Gersende; PERRIN Francis. – Jean-Claude Lattès, 2012. – 249 p. *– Réf. 355/16619*

Comme toi

Dans ce DVD, des adultes en situation de handicap mental, en résidence au Centre Lorrain d'Hébergement, répondent à de multiples questions comme : Quels sont vos droits ? Vos devoirs ? Qu'est-ce que vous ne pouvez pas faire seuls ? etc.

PETIT Louis. - Centre Lorrain d'Hébergement, 2011. *– Réf. 750/16500*

Osez la diversité

Ce DVD nous permet de rencontrer Justine, autiste, engagée comme réassortisseuse dans un grand magasin après un stage scolaire et un contrat d'adaptation professionnelle agréé par l'AWIPH et Françoise qui, malgré ses problèmes physiques, a trouvé un travail en blanchisserie en E.T.A.

Province de Luxembourg Service Égalité des Chances, 2012.
– Réf. 060/16501

Les dialogues du cœur : vivre avec un polyhandicap en institution

Ce DVD nous montre le pari d'une institution pour personnes polyhandicapées à Vierzon (France) qui a choisi, avec ses professionnels et des bénévoles, de faire sortir de l'institution ses pensionnaires pour leur faire vivre ce que les autres vivent au dehors, malgré la lourdeur de leur handicap.

CASANOVA Alain; SALADIN Monique. - DID, 2004. *– Réf. 335/16668*

Paroles données : de l'utilité d'un groupe de paroles

Ce film fait découvrir comment fonctionne un groupe de paroles mis en place par un Centre d'Action Médico-Sociale Précoce en France à l'intention des familles des enfants handicapés. Il met en évidence l'intérêt que peuvent trouver les familles qui décident de participer à ce groupe.

CASANOVA Alain; SALADIN Monique. - DID, 2002. *– Réf. 700/16674*

Y' a pas de malaise ! Un autre regard sur le handicap

Cette BD veut faire changer nos regards et nos comportements à l'égard des personnes handicapées dans le monde du travail. 5 auteurs confirmés et un jeune autiste portent un regard décalé, parfois irrévérencieux, souvent drôle sur les relations entre personnes handicapées et valides au travail.

Collectivité d'auteurs. – Steinkis, 2011. 42 p. *– Réf. 733/16528*

Rien n'est impossible ! Comment surmonter ton handicap

Un guide pour les enfants qui ont un handicap physique, pour les aider à prendre confiance en leurs capacités, à optimiser leurs compétences et à affronter la vie dans un état d'esprit positif.

MULDOON Kathleen M.; ALLEY R.W.. - Éditions du Signe, 2011.
– Réf. 731/16662

Le catalogue 2013 « Au-delà de nos différences » est disponible !

Ce catalogue, outil précieux pour les enseignants et bibliothécaires, présente et résume **plus de 400 livres et outils** pour sensibiliser les enfants et les jeunes au handicap, à la maladie et à la différence.
Ces livres parlent aussi à l'enfant de sa propre différence ou de celle d'un proche. Contactez le centre de documentation pour l'obtenir gratuitement **sdoc@awiph.be**

Pour emprunter gratuitement ces livres et DVD, à Charleroi ou à distance, contactez **la bibliothèque du Centre de documentation de l'AWIPH** au 071/205.743 ou par mail : sdoc@awiph.be

Le catalogue de la bibliothèque est accessible dans sa totalité sur **www.awiph.be > Centre de documentation**.

Retrouvez nos Bureaux Régionaux

Mons
Boulevard Gendebien 3
7000 Mons
Tél. : +32 (0)65 32 86 11
Fax : +32 (0)65 35 27 34
Email : brmons@awiph.be

Namur
Place Joséphine Charlotte 8
5100 Jambes
Tél. : +32 (0)81 33 19 11
Fax : +32 (0)81 30 88 20
Email : brnamur@awiph.be

Ottignies
Espace Cœur de Ville 1 - *3ième étage*
1340 Ottignies
Tél. : +32 (0)10 23 05 60
Fax : +32 (0)10 23 05 80
Email : brottignies@awiph.be

Libramont
Rue du Village 5
6800 Libramont
Tél. : +32 (0)61 23 03 60
Fax : +32 (0)61 23 03 76
Email : brlibramont@awiph.be

Charleroi
Rue de la Rivelaine 11
6061 Charleroi
Tél. : +32 (0)71 20 49 50
Fax : +32 (0)71 20 49 53
Email : brcharleroi@awiph.be

Dinant
Rue Léopold 3
5500 Dinant
Tél. : +32 (0)82 21 33 11
Fax : +32 (0)82 21 33 15
Email : brdinant@awiph.be

Liège
Rue du Vertbois 23/25
4000 Liège
Tél. : +32 (0)4 221 69 11
Fax : +32 (0)4 221 69 90
Email : brliege@awiph.be

nvert@awiph.be
0800 16 061
appel gratuit

Retrouvez-nous aussi sur **Facebook** avec **la page officielle de l'Awiph** !

Vous avez envie de faire connaître un projet original favorisant l'intégration, des activités ou des outils intéressants ?
Contactez-nous : parlons-en@awiph.be

Le Parlons-en accessible

Que pensez-vous de la version électronique disponible sur www.awiph.be ?

N'hésitez pas à faire part de vos remarques et suggestions à **Tiphaine Dedonder** par mail à **t.dedonder@awiph.be** ou par téléphone au **071/205.547.**